

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RUEIL-MALMAISON, LE 11.04.2019

LUCIBEL ACQUIERT LA SOCIÉTÉ LORENZ LIGHT TECHNIC

Une nouvelle opération de croissance externe pour Lucibel qui renforce son leadership dans les solutions d'éclairage pour les espaces de vente.

Le groupe Lucibel annonce l'acquisition de 100 % des titres de la société Lorenz Light Technic, suite au closing de l'opération intervenu le 11 avril 2019. La société Lorenz Light Technic, basée dans l'agglomération strasbourgeoise, était détenue à 60% par la société holding LFC, dont l'actionnaire unique et fondateur est Monsieur Jean-Marc Lorenz, et à 40% par Madame Anaïs Lorenz, sa fille.

Créée en 2005, la société Lorenz Light Technic (www.lorenz-light-technic.com) est spécialisée dans le négoce et l'étude de solutions d'éclairage pour les espaces de vente. Elle propose à ses clients des solutions complètes et économiques destinées à tout type de magasins (grandes surfaces, commerces de détail, ...).

Lorenz Light Technic apporte des solutions évolutives et génératrices de chiffre d'affaires pour ses clients, car un éclairage personnalisé et optimisé constitue, pour un point de vente, un levier significatif de développement de son chiffre d'affaires. La société compte, parmi ses clients, de nombreuses implantations sous les enseignes LECLERC, SUPER U, CORA, INTERMARCHÉ...

Une acquisition relative

La société Lorenz Light Technic a réalisé, sur son exercice de 12 mois clos le 31 mars 2019, un chiffre d'affaires de 4,2 M€, pour un résultat net estimé d'environ 350 K€. Ce chiffre d'affaires est en croissance de 55 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette performance notable s'explique par l'expertise technique pointue de la société sur son segment de marché et par la qualité et la pertinence des solutions qu'elle propose à ses clients.

Le jour du closing, la société Lorenz Light Technic disposait d'une trésorerie, nette de toute dette bancaire, de 586 K€.

Pour cette acquisition, le prix payé par le groupe Lucibel se décompose de la façon suivante :

- un paiement initial en numéraire de 1 100 K€ intervenu le 11 avril 2019 ;
- trois compléments de prix correspondant à :
 - 60% du résultat net de la société Lorenz Light Technic au titre de son exercice clos le 31 mars 2019 ;
 - 30% du résultat net de la société Lorenz Light Technic au titre de son exercice clos le 31 décembre 2019 (exercice comptable du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019) ;
 - 20% du résultat net de la société Lorenz Light Technic au titre de son exercice clos le 31 décembre 2020 (exercice comptable du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020).

Des synergies significatives avec le groupe Lucibel

De nombreuses synergies ont été identifiées entre Lucibel et Lorenz Light Technic, tant sur les achats que sur la mutualisation de certaines fonctions supports ou la mise en œuvre de stratégies commerciales coordonnées, notamment avec la société Cordel, filiale en charge du secteur *retail* au sein du groupe Lucibel.

Par ailleurs, la société Lorenz Light Technic possède déjà une expérience dans la commercialisation de solutions innovantes permises par la lumière LED, notamment de la solution technologique VLC (Visible Light Communication), qui permet l'envoi, sur une tablette ou un smartphone, d'informations ciblées afin d'augmenter le taux de transformation clients en magasin.

Lorenz Light Technic va donc promouvoir dès à présent l'ensemble des solutions innovantes de Lucibel : le LiFi (technologie permettant d'accéder à internet par la lumière), le VLC et également CRONOS, solution d'éclairage circadien particulièrement adaptée aux environnements privés de lumière naturelle tels que les espaces de vente. Cette dernière innovation permet d'apporter plus de bien être aux collaborateurs et de performance au travail par une meilleure synchronisation de leur horloge biologique en l'absence de lumière du jour.

Monsieur Jean-Marc Lorenz reste Directeur Général de la société Lorenz Light Technic et est nommé membre du Comité Exécutif du groupe Lucibel.

A l'issue de cette opération, Frédéric Granotier, Président fondateur de Lucibel a déclaré :
« Après l'acquisition de la société Confidence en octobre 2018, Lucibel poursuit sa stratégie de croissance externe et de consolidation du marché de l'éclairage, qui passe par l'acquisition de pépites rentables faisant apparaître avec évidence de réelles synergies de coûts et de revenus. Cette acquisition permet au groupe Lucibel de se positionner sur un nouveau segment de marché sur lequel l'éclairage constitue un avantage concurrentiel majeur. »

Jean-Marc Lorenz, dirigeant et actionnaire de Lorenz Light Technic, a précisé: *« Cet adossement de Lorenz Light Technic au groupe Lucibel est naturel car nos deux sociétés sont très complémentaires et partagent la même vision du marché. Ce rapprochement va permettre à Lorenz Light Technic, par la mise en commun de moyens et ressources, et par l'accès aux technologies innovantes de Lucibel, d'accélérer sa croissance et de franchir de nouvelles étapes dans son développement ».*

A la suite d'un exercice 2018 de transition caractérisé par une décroissance de l'activité et la poursuite des pertes observées au 1^{er} semestre 2018, Lucibel entend renouer avec une croissance à deux chiffres de son activité en 2019 et atteindre un excédent brut d'exploitation positif. Par ailleurs, Lucibel s'est doté des moyens de poursuivre la réalisation d'acquisitions relatives à la suite de la cession en « *Sale and lease-back* » du site de Barentin annoncée en début de semaine.

Prochaines publications

16 avril 2019 avant Bourse: publication des comptes annuels 2018

26 juillet 2019 avant Bourse: publication du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019



Lucibel est coté sur Euronext Growth Paris / Mnémon : ALUCI / Code ISIN : FR0011884378

Lucibel est éligible au PEA, PEA PME et FCPI

Contact Lucibel Relations actionnaires

Séverine Jacquet – Directrice financière

severine.jacquet@lucibel.com / +33 (0)1 80 03 16 70

Contact Relations Média - Agence Scenarii

Berthille La Torre / blatorre@scenarii.fr / 01 40 22 66 43

Illan Gainand / igainand@scenarii.fr / 01 40 22 66 44